

Conseil municipal & délibérations
Séance du 14 mars 2016

Présents : AVENIER Sophie, BLANC Jean-Pierre, CLAUDE Florent, CROS Jean-Pierre, DIMASSI Laure, FALCONNET Fabienne, GARNIER Christian, GERMAIN Denis, GILIBERT Françoise, GILOZ Jean-Claude, GIROND Odile, HEBERT Richard, JOLLAND Marie-Chantal, JULLIN Carine, JUNIQUE Mathieu, LANDAIS Grégory, LANOY Julien, LEMAIRE Anne-Marie, LONGIS Marilyne, MARIN Béatrice, MICHAUD Nicole, PHILIBERT DI JAIME Michel, VEYRAND Pierre.

Excusés : RAGOT Céline,

Absents : PANERAI Marc, MAYET René

Secrétaire de séance : FALCONNET Fabienne

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 14 mars 2016 sous la présidence de Marie-Chantal JOLLAND, maire, et a débattu des sujets suivants :

I - Signature du registre des délibérations des séances du 8 et 17 février 2016

II – Information sur TEPOS (territoire en énergie positive)

Présentation TEPOS

Ce programme est porté par le syndicat mixte du Sud-Grésivaudan sur trois ans avec un enjeu environnemental et un enjeu économique.

Il présente un aspect économique et a pour objectif de réduire la consommation énergétique (dans les transports, le résidentiel, l'industrie, l'agriculture).

L'Etat apportera des fonds pour financer ces investissements.

Présentation d'un projet TEPOS porté par des habitants de la commune en vue de développer les énergies renouvelables, le plus gros potentiel se trouvant sur le photovoltaïque.

Le projet est de créer une structure afin de mutualiser les financements.

Le souhait est de former un groupement de communes avec un référent dans chacune d'elles.

Pierre VEYRAND sera le référent pour notre commune.

Une visite d'une centrale mise en place sur ce type de projet est prévue le 2 avril 2016.

II – Approbation des comptes administratifs 2015 et des comptes de gestion DIONAY et SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE, affectation des résultats

Vote des comptes de gestions et des comptes administratifs 2015 - Bibliothèque.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget Bibliothèque font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2015 :

	Fonctionnement
Recettes réalisées	35 842,58
Dépenses réalisées	35 382,50
Résultat 2015	460.08
Résultat reporté 2014	2 150 ,35
Résultat cumulé	2 610.43

Accepté à l'unanimité.

Délibération sur l'affectation des résultats 2015 budget bibliothèque.

Il est proposé de reporter le montant du résultat au budget bibliothèque 2016 : en fonctionnement 2 610,43 €

Accepté à l'unanimité.

Vote des comptes de gestions et des comptes administratifs 2015 - Restaurant scolaire

Le compte de gestion et le compte administratif du budget commune font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2015 :

	Fonctionnement
Recettes réalisées	30 766,80
Dépenses réalisées	25 902,43
Résultat 2015	4 864,37
Résultat reporté 2014	15 381,35
Résultat cumulé	20 245,72

Accepté à l'unanimité.

Délibération sur l'affectation des résultats 2015 budget Restaurant scolaire

Il est proposé de reporter le montant du résultat au budget commune 2016 :

En fonctionnement 20 245,72 €

Accepté à l'unanimité.

Vote des comptes de gestions et des comptes administratifs 2015 - LASM.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget commune font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2015 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes réalisées	7 914,67	31 019,77
Dépenses réalisées	8 339,25	26 473,66
Résultat 2015	- 424,58	11 040,25
Résultat reporté 2014	- 7 914,67	14 819,21
Résultat cumulé	- 8 339,25	25 859,46

Accepté à l'unanimité.

Délibération sur l'affectation des résultats 2015 budget LASM.

Il est proposé de reporter le montant du résultat au budget commune 2016 :

- En investissement – 8 339,25 € et 25 859,46 € en fonctionnement

Accepté à l'unanimité.

Vote des comptes de gestions et des comptes administratifs 2015 –Gîte Auberge.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget commune font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2015 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes réalisées	15 673,27	25 101,14
Dépenses réalisées	9 935,21	5 515,52
Résultat 2015	5 738,06	19 585,62
Résultat reporté 2014	- 15 673,27	2 677,55
Résultat cumulé	- 9 935,21	22 263,17

Accepté à l'unanimité.

Délibération sur l'affectation des résultats 2015 budget Gîte Auberge.

Il est proposé de reporter le montant du résultat au budget commune 2016 :

En investissement - 9 935,21 € et 22 263,17 € en fonctionnement

Accepté à l'unanimité.

5 -Vote des comptes de gestions et des comptes administratifs 2015 de la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget commune font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2015 :

Recettes	Titres de recettes émis	368 506,91	91 8981,22	1 287 488,13
	Restes à réaliser	242 108,00	0,00	242 108,00
Dépenses				
	Mandats émis	539 981,22	803 804,03	1 343 785,25
	Restes à réaliser	66 050,00	0,00	66 050,00
Résultat de l'exercice	Solde d'exécution	-171 474,31	115 177, 19	-56297,12
	Restes à réaliser	176 058,00	0,00	176 058,00
Résultat reporté 2014	Résultat 2014	-51 529,87	158 889,34	107 359,47
	Résultat affecté au compte 1068		51 529,87	
	Résultat 2014 reporté	-51 529,87	107 359,47	55 829 ,60
Résultat cumulé	Résultat comptable	-223 004 18	222 536,66	-467,52
	Résultat comptable corrigé des restes à réaliser	- 46 946,18	222 536,66	175 590,48

Accepté à l'unanimité.

Vote des comptes de gestions et des comptes administratifs 2015 de la commune de DIONAY.

Le compte de gestion et le compte administratif du budget commune font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2015 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes réalisées	33 238,84	172 231,42
Dépenses réalisées	66 478,33	135 171,88
Résultat 2015	- 33 239,49	37 059,84
Résultat reporté 2014	29 770,53	270 015,36
Résultat cumulé	- 3 468,96	307 074,90

Accepté à l'unanimité.

Délibération sur l'affectation des résultats 2015 Budget communes DIONAY et ST-ANTOINE L'ABBAYE

Il est proposé de reporter le montant du résultat au budget commune 2016 :

- En fonctionnement :
 - DIONAY 307 074,90 €
 - ST ANTOINE L'ABBAYE 222 536,66 €
 - TOTAL 529 611,56 €

- En investissement
 - DIONAY - 3 468,96 €
 - ST ANTOINE L'ABBAYE - 46 946,18 €
 - TOTAL - 50 415,14 €

Se répartissant comme suit 50 415,14 en affectation obligatoire d'investissement et 479 196,42 € en fonctionnement.

Accepté à l'unanimité

III – Délibérations

- Restructuration des bâtiments communaux : un relevé topographique des bâtiments sera effectué.

- Restauration salle polyvalente de Dionay- Choix du maître d'œuvre
La société LAUTREFABRIQUE Architectes, anciennes fabriques CROZET La Galicière 38160 CHATTE est retenue.

- Signature de la convention entre la Communauté de Communes du Pays de Saint-Marcellin et la Commune de Saint-Antoine au titre du reversement de la dotation de compensation suite à la mise en place du FPU

- **II – Débat d'orientation budgétaire 2016**

- **Travaux assainissement**

- Mis en séparatif Grande Rue - Place Ferdinand Gilibert. Le montant de travaux s'élève à 190 044 € HT (dont 52 090 € pour le réseau d'eau potable), les frais de maîtrise d'œuvre s'élève à environ 20 000 €.

- **Travaux de voirie** : -

- Travaux d'entretien de la voirie communale pour un montant de 57 680 € HT St-Antoine l'Abbaye (programme sur trois ans), 32 301 HT Dionay. Ces travaux seront subventionnés à hauteur d'environ 22 % pour St-Antoine l'Abbaye et 35 % pour DIONAY.

- **consolidation de façade occidentale de l'Abbatiale**

Un diagnostic préalable à la restauration et à la consolidation de façade occidentale de l'Abbatiale sera établie par J.-F. GRANGE-CHAVANIS architecte en chef des monuments historiques

- **Signalétique patrimonial** : panneaux d'exposition : deux projets de restauration de panneaux d'implantation patrimoniale et de fabrication de 11 panneaux pour une exposition itinérante bilingue sur l'architecture religieuse. Une demande de subvention est en cours

- **Mise en accessibilité** : Salle des fêtes et Ecole du Haut (subvention 50 % par le département)

- **Travaux bâtiments communaux**

Ecole

- Réfection du sol de la maternelle
- Pose d'un placard salle de motricité placard
- Portail à déplacer ou à changer Ecole Les Platanes
- Proposition d'un abri vélo et marquage au sol place PMR

- **Médiathèque** - Pose d'une banque

- **Cantine** : remplacement fourneau et colonne réfrigérée

- **Colombarium**

- **Aire de jeux**

IV – **Compte-rendu des commissions**

La commission communication s'est réunie. Un travail a été réalisé sur la réalisation des brèves antonines nommée dorénavant La voie du Tram. Deux brèves seront éditées en mai et septembre. Un bulletin annuel paraîtra en Janvier.

Information logements OPAC

Quatre logements OPAC sur la commune de Saint-Antoine-l'Abbaye se sont libérés, Rue Hector Garaud et Le Bourg, Type 3 et 4.

Pour toute demande, un dossier est à retirer en Mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 13 avril 2016 à 20.00 à la zone technique.
